

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018
DELIBERATION N° 11

L'an deux mil dix huit, le cinq avril, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*

43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le
06 avril 2018*

Le Maire

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE (à partir de 18h16), MM. NEYS (jusqu'à 23h20), UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, MM. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, LALANNE (à partir de 18h45), SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE (à partir de 21h00), MEYZENC, MM. ESCAPIL-INCHAUSPE, LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mmes LARRE, ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme WAGNER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LAUQUE par M. LACASSAGNE jusqu'à 18h16, M. NEYS par M. SOROSTE à partir de 23h20, Mme LANGLOIS par M. ESCAPIL-INCHAUSPE, M. ARCOUET par M. SALDUCCI, M. LALANNE par M. ESMIEU jusqu'à 18h45, Mme BRAU-BOIRIE par M. MILLET-BARBE jusqu'à 21h00, Mme TAIEB par M. POCQ, Mme CANDILLIER par M. UGALDE, Mme BELBARAKA par M. LAIGUILLON, M. DAUBISSE par Mme DURRUTY.

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. Ugalde,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Médiathèque – Appel à projets pour le plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) 2018 – Opération de catalogage de fonds iconographiques.

Dans le cadre du plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE), le Ministère de la Culture reconduit en 2018 un appel à projets destiné à soutenir des programmes exemplaires concernant les collections patrimoniales de bibliothèques territoriales. Le taux maximal d'aide est fixé à 80% du montant global hors taxes.

Les projets doivent porter prioritairement sur des opérations de signalement de collections ou de conservation : inventaire de fonds, catalogage rétrospectif, indexation, création et structuration d'outils de diffusion et de recherche (dont portails régionaux), conservation, restauration. Les conditions de mise en œuvre du projet devront suivre les normes ou recommandations nationales ou internationales préconisées en la matière.

La médiathèque de Bayonne a souhaité déposer un projet afin d'obtenir un soutien à la poursuite de l'inventaire, de l'indexation, et surtout du catalogage de documents patrimoniaux. La priorité sera donnée aux collections locales patrimoniales iconographiques et cartographiques (estampes, affiches, photographies, cartes postales ainsi que les cartes et plans) dont la majorité des exemplaires ne sont pas répertoriés dans notre catalogue informatisé.

Le coût de l'opération s'élève à 27 360 € TTC pour une prestation de catalogage des photographies (1166), estampes (210), cartes postales (3076), cartes et plans (1790) et affiches (150) et devrait se dérouler sur neuf mois. Cette mission pourrait être confirmée en fin d'année pour s'achever début 2019.

Ainsi, les principales richesses iconographiques de la médiathèque se trouveront présentes dans son catalogue en ligne, alors que des opérations de numérisation sont prévues par ailleurs dans le cadre du label « Bibliothèque numérique de référence » obtenu en 2017, et avec le soutien de la BNF (Bibliothèque nationale de France).

Il est ainsi demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à présenter un projet dans le cadre du PAPE 2018 et de solliciter une subvention au taux le plus élevé possible auprès de l'Etat dans ce cadre.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne